

La lettre du 1^{er} bataillon de l'Eure et l'extrait qu'il transmet du registre de ses délibérations sont ainsi conçus :

Castres, ce 6 août 1793, l'an II de la République française une et indivisible.

Citoyen Président,

Après la patrie rien n'est plus cher de vrais républicains que l'honneur. Des traîtres cherchent nous l'enlever en aiguisant contre nous le poignard de la calomnie. Le 1^{er} bataillon de l'Eure injustement inculpé sollicite de votre bonté paternelle une justification qui fasse briller son civisme sous les yeux. Fiers de notre innocence, nous entrerons en lutte contre tous nos dénonciateurs, et loin d'être ternis, notre civisme et nos vertus guerrières acquerront dans ce combat un nouveau degré de splendeur ; nous nous adressons avec confiance au républicain que ses vertus ont placé sur le fauteuil législatif du plus grand peuple de l'univers. L'innocence opprimée trouva des défenseurs dans ces temps d'ignorance et d'esclavage qui devraient être jamais effacés de l'histoire d'un peuple libre ; que ne doit-elle pas espérer sous le règne des lois et du républicanisme ! Il n'est pas une goutte de sang qui circule dans nos veines que nous ne soyons prêts à répandre pour la patrie et pour la Convention. La mort nous semblera toujours belle quand nous la trouverons en combattant pour des dieux tutélaires de la France. Nous espérons, citoyen Président, que vous voudrez bien communiquer à l'Assemblée l'adresse ci-jointe. C'est un faible tableau des sentiments républicains qui nous animent, c'est le coup de massue qui doit faire rentrer dans la poussière nos vils dénonciateurs. Nous attendons de vous, citoyen Président, cette faveur insigne, c'est un bienfait dont seront reconnaissants jusqu'à leur dernier soupir, tous les républicains composant le 1^{er} bataillon de l'Eure.

Musse, capitaine ; Gaudin, sous-lieutenant ; Fauvon, sous-lieutenant ; Ancel, capitaine ; Bataille, quartier-maître ; Courty, fourrier.

Extrait du registre des délibérations du 1^{er} bataillon de l'Eure, camp Castres, séance du vendredi 2 août 1793, l'an II de la République française une et indivisible.

Législateurs,

Pourriez-vous voir sans indignation de vils intrigants, d'infâmes dénonciateurs, s'efforcer de répandre le poison de la calomnie sur un bataillon dont la conduite vraiment patriote n'a jamais dérogé aux principes révolutionnaires. Le 1^{er} bataillon de l'Eure, sensible aux bruits que des malveillants répandent sourdement contre lui, vient solliciter des sénateurs de l'État la justice qui lui est due.

Longtemps victime des intrigants ministériels, ce bataillon, lors de sa formation, attendit vainement des habits pendant six mois ; malgré son extrême nudité, les administrateurs du Calvados l'employèrent à garder les côtes, pour arrêter la fraude qui se faisait de ces côtés avec tant d'acharnement qu'elle eut, en peu de temps, anéanti les ressources de la chose publique, et certes l'administration du Calvados n'eut qu'à se louer du zèle et de l'intégrité des volontaires qui le composent. Depuis, sous les ordres de tous les généraux qui ont successivement commandé l'arme du Nord, ce bataillon ne s'est écarté du sentier du patriotisme. Dans la Belgique, ce fut lui que le général Labourdonnaye choisit pour aller planter à Bruges et dans ses environs l'arbre de la liberté ; le rapport qui en fut fait alors l'Assemblée prouve le zèle et l'activité qu'il mit remplir cette mission patriotique.

Dans la Belgique, pays de Liège, Julliers et Gueldre prussienne, sa conduite fut toujours la même, dans les batailles des 18, 20 et 22 mars dernier, le grand nombre d'hommes qu'il laissa sur le champ de bataille est une marque certaine de la bravoure avec laquelle il se battit. Le 18, un de ses chefs perdit la vie en combattant courageusement, nous en attestons le général Champmorin, dans la division duquel nous nous trouvions alors, il saura nous rendre justice.

Dans la retraite des Pays-Bas, fidèle ses principes, il sut, malgré toute l'amitié que lui portait le traître Dumouriez, et les ordres qu'il en reçut, résister ses insinuations perfides et vint se ranger, à Valenciennes, sous les ordres de Dampierre et des députés de la Convention.

Nous pouvons aussi, législateurs, nous compter parmi les défenseurs de Lille ; nous avons su braver les bombes et les boulets autrichiens. Et, c'est sur ce bataillon qu'on voudrait jeter aujourd'hui un vernis défavorable. C'est ce même bataillon qu'on a l'air de supposer des intentions perfides ; mais non, qu'ils tremblent les traîtres qui cherchent abattre notre courage, abâtardir notre énergie ; qu'ils craignent de se démasquer, nous les confondrons, nous saurons étouffer jusqu'au moindre bruit qui viendrait ternir la pureté de notre civisme, persuadés que c'est d'un bruit léger d'abord que naît ensuite la calomnie la plus atroce, quand on n'a pas eu la prudence de s'y opposer de bonne heure ; nous nous raidirons de toutes nos

forces pour en arrêter le cours ; oui, nous sommes libres et nous le serons jusqu'à notre dernier soupir, nous tiendrons notre serment ; le faisceau de nos baïonnette sera toujours dirigé contre les traîtres.

Que peut-on, en effet, arguer contre nous, qu'avons-nous fait qui ne dénote de vrais défenseurs de la République ? On nous accuse d'avoir à notre tête le frère de l'ex-député Buzot qui attisa au sein de notre département le feu de la guerre civile ; mais, législateurs, les fautes ne sont-elles pas personnelles ? Quelle influence peut avoir sur le 1^{er} bataillon de l'Eure et sur son chef, la conduite de cet ex-député, si cet officier s'est toujours conduit en vrai défenseur de la République ! Il n'existe pas un de nous qui n'ait envisagé avec horreur les troubles excités dans nos foyers par les agents du fédéralisme ; pas un de nous qui n'est marché pour écraser ce noyau d'une nouvelle guerre civile, qui n'eut dirigé contre les rebelles les armes qu'il a reçues des mains de la patrie.

Dans ces moments de troubles qui agitaient le berceau de la République, tous les yeux se sont portés sur Buzot, notre chef ; malgré notre surveillance active, nous n'avons jamais aperçu en lui rien qui n'est pour but le patriotisme le plus pur, le maintien de la République une et indivisible.

La Constitution française a été élue et proclamée dans notre camp, au moment où le fédéralisme semblait vouloir lever sa tête hideuse dans nos départements ; tous les visages se sont animés, tous les coeurs ont tressailli la lecture de cette charte républicaine, vrai palladium de la liberté, et bientôt une salve d'artillerie, qui a été faire trembler l'ennemi jusque dans ses retranchements, annonça notre adhésion formelle à l'Acte constitutionnel. Grâces éternelles vous soient rendues, soutiens invincibles du peuple ; enfin nous la possédons cette arche sainte autour de laquelle tous les bons Français doivent se rallier ; longtemps on calomnia la Montagne. Eh bien ! elle vient d'enfanter un dieu régénérateur. Comptez, législateurs, sur l'attachement inviolable de notre bataillon tous les décrets émanés de votre sein, la liberté, légalité, la République une et indivisible : tel est notre seul cri de ralliement, il sera l'arrêt mortel des satellites du despotisme, ce n'est qu'à l'ennemi que nous voulons nous venger des dénonciations vagues intentées contre nous ; déjà Condé, déjà Mayence sont au pouvoir des ennemis ; déjà Valenciennes, ce rempart de la liberté du Nord, est près de tomber sous leurs coups, c'est au moment de l'orage, c'est dans le moment de crise de la République que nous venons jurer à vos pieds de ne déposer les fers vengeurs dont nos bras sont armés, que lorsque aucun peuple de la terre ne gémera plus sous le joug oppresseur des tyrans couronnés ; oui, nous irons tremper dans le sang des ennemis la Constitution républicaine, nous mourrons tous ou la patrie sera sauvée.

Du 3 août audit an, le bataillon assemblé aux termes de l'arrêt du conseil d'administration du jour d'hier, lecture lui a été faite et ont, les officiers, sous-officiers, caporaux, tambours et volontaires, signé.